



COMMUNIQUÉ – CGT AFFAIRES SCOLAIRES

Bourse du travail – Bureau 431 – 3 rue du Château d'Eau 75010 Paris

@ cgt.affairescolaires@gmail.com

☎ 01.44.52.77.23

Le syndicat CGT affaires scolaires appelle l'ensemble de ses délégué-es, adhérent-es et collègues à participer à la mobilisation du 11 au 22 mai. Il en est partie prenante aux côtés de six autres organisations syndicales, dans une unité inédite, pour faire face :

- Aux suspensions automatiques ;
- Au climat de suspicion ;
- Au sous-effectif ;
- Au manque de moyens.

Dans plus de 250 écoles, les **agent-es** ont décidé de faire grève et la mobilisation est soutenue par plusieurs syndicats d'**enseignant-es**.

Il est indispensable de construire l'unité entre les agent-es des écoles pour obtenir satisfaction sur nos revendications communes :

- La fin des suspensions systématiques (hormis les suspicions de VSS) ;
- Un accompagnement renforcé et le respect des droits des agent.es suspendu.es (accompagnement de représentant.es du personnel, droit au contradictoire, accompagnement et soutien par la ville des équipes impactées, maintien de la rémunération y compris des vacataires suspendu.es, reversement à titre rétroactif des primes aux agent.es mis.es hors de cause...) ;
- La réduction des taux d'encadrement ;
- La création de centaines de postes d'AAAS et d'ASEM titulaires dans les écoles et dans les CAR (pour des remplacements par des professionnel.les dès le 1er jour d'absence) ;
- La contractualisation immédiate de tous.tes les vacataires permanents ;
- La titularisation des AREM/ATEM (remplissant les conditions de nationalité) ou l'extension des contrats et leur professionnalisation (missions d'entretiens des locaux, aide à l'hygiène corporelle des enfants de maternelle sur tous les temps) ;
- L'augmentation immédiate de l'IFSE pour les AAAS et les ASEM, le versement de la prime REP/REP+ à tous.tes les agent.es ;
- Un accès généralisé aux formations diplômantes et l'attribution de moyens pour l'inclusion des enfants à besoins particuliers ;
- La mise en place d'un calendrier pour le passage des directeur.trices périscolaires en catégorie A et des animateur.trices lecture, REV Suppléant.es et Remplaçant.es, ASEM en catégorie B.

Le syndicat CGT des affaires scolaires appelle l'ensemble des agent-es à participer massivement à la manifestation du 19 mai à 14h, au départ de la DASSCO (3 rue de l' Arsenal, 75004) en direction de l'Hôtel de Ville.